



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département Haute-Loire - Arrondissement d'Yssingeaux - Canton de Bas-en-Basset

Commune de RETOURNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC

N° 2025-054

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le vingt-sept mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

Présents : Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Daniel DI-LITTA, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Maëlle JOLY, Pierre ASTOR, Christelle BLANCHER, Antoine MALEYSSON, Sébastien VINCENT, Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés : Thierry BENEVENT a donné pouvoir à Patricia GOUDARD, Patrice WAUTHIER a donné pouvoir à Maëlle JOLY, Corinne TARGHETTA a donné pouvoir à Pierre ASTOR, Ludovic LHOSTE a donné pouvoir à Anne-Sylvie MIRMAND.

Secrétaire de séance : Madame Maëlle JOLY

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres présents :	18
Nombre de procurations :	4
Nombre d'absents :	4

Objet : AFFAIRES FINANCIERES – La Filature – Attribution des lots 1 et 5

Monsieur Jean-Claude ABRIAL, adjoint informe les membres du conseil municipal de la consultation passée en procédure adaptée pour un marché concernant le programme de travaux de l'isolation thermique par l'intérieur du bâtiment de La Filature.

La date limite de réception des candidatures était fixée au 20 mars 2025 à 19H.

Le tableau d'analyse et de classement des offres et approuvant le choix de l'entreprise dont l'offre est la mieux-disante au vu des critères de jugement tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir :

- ❖ les conditions financiers (60%),
- ❖ et les conditions techniques (40%).

Monsieur Jean-Claude ABRIAL propose d'attribuer les marchés publics pour les lots 1 et 5 aux entreprises dont les offres sont économiquement les plus avantageuses dans le respect du Code de la Commande Publique.

Désignation prestation	Entreprise - Domicile	MONTANT €HT	MONTANT €TTC
LOT 1 – Menuiseries extérieures (Y compris les menuiseries du hall)	Entreprise : SAS COURBY Adresse : Rue des Plantades 43130 RETOURNAC SIRET : 504 884 891 00020	309 074.60	370 889.52
LOT 5 - Electricité	Entreprise : Société PROGEO Adresse : 11 ZA de Chambaud 43620 SAINT ROMAIN LACHALM SIRET : 511 470 619 00038	12 445.00	14 934.00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue les marchés à procédure adaptée concernant le programme travaux de rénovation thermique de La Filature,
- Décide que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2025,
- Autorise Madame le Maire à signer les marchés et toute pièce s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

